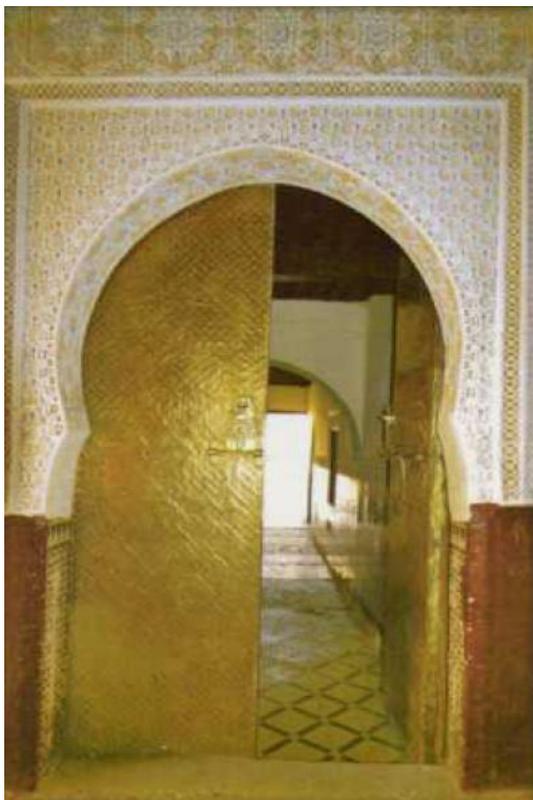

***Le Maghreb dans son environnement
régional et international***

Migrations, transferts et développement
Expériences comparées du Mexique
et des pays du Maghreb



Flore Gubert

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Avec le soutien du groupe OCP



ISBN : 978-2-86592-765-4
© Ifri – 2010 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tel : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Sommaire

INTRODUCTION	2
LE CONTEXTE DE LA MIGRATION AU MEXIQUE ET DANS LES PAYS DU MAGHREB	4
La migration internationale mexicaine et maghrébine : perspective historique	4
<i>Le cas mexicain</i>	<i>4</i>
<i>Le cas maghrébin</i>	<i>6</i>
Par-delà l'histoire : les déterminants démo-économiques de la migration internationale mexicaine et maghrébine	9
IMPACT DE LA MIGRATION ET DES TRANSFERTS SUR LE DEVELOPPEMENT DU MEXIQUE ET DU MAGHREB	15
Les transferts issus de la migration mexicaine et maghrébine : aperçu des montants en jeu	15
Les retombées des transferts sur le développement du Mexique et du Maghreb : état des connaissances	19
<i>Transferts, pauvreté et inégalités</i>	<i>19</i>
<i>Transferts, éducation et santé</i>	<i>21</i>
<i>Transferts, investissements productifs et création de richesses</i>	<i>22</i>
<i>Entre le micro et le macro : transferts et communautés villageoises</i>	<i>24</i>
CONCLUSION.....	26
REFERENCES	27

Introduction

Bien qu'ils diffèrent sur de nombreux aspects, le Mexique et les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ont en commun d'être marqués par des formes de dépendance historique à l'égard de leurs voisins du Nord, qu'il s'agisse des États-Unis pour le Mexique ou de l'Union européenne (UE) pour le Maghreb. En témoignent l'intensité des flux de commerce, d'investissement et d'aide, lesquels ont été favorisés par les accords d'intégration régionale nord-américains (Accord de libre-échange nord-américain, ALENA) et euroméditerranéens, mais aussi l'importance des migrations entre ces régions du monde. Ainsi, alors que les pays du Maghreb ne représentent que 8,4 % de la population totale du continent africain, ils fournissent près du quart (21,4 %) des migrants originaires de ce continent en Europe. De même, alors que le Mexique représente moins de 20 % de la population d'Amérique latine et des Caraïbes, il fournit près d'un tiers (32,3 %) des migrants originaires de ce continent en Amérique du Nord.¹

Outre l'importance quantitative du phénomène, d'autres analogies peuvent être relevées en matière de migration entre le Mexique et les pays du Maghreb : une histoire migratoire ancienne, marquée par des périodes alternativement favorables et défavorables à la migration ; une politique de laisser-faire, voire d'encouragement à l'émigration de la part des gouvernements de ces pays (à l'exception peut-être de l'Algérie), qui voient dans la migration une façon de réduire les déséquilibres du marché du travail, d'éloigner la contestation et d'obtenir des devises ; des flux migratoires longtemps dominés par des jeunes ruraux peu qualifiés ; l'importance de la migration clandestine ; le passage d'une migration temporaire à une migration d'installation ; la diversification des régions de départ ; et le glissement progressif du statut de pays d'émigration à celui de pays de transit et d'immigration.

Cet ensemble de caractéristiques communes donne toute sa pertinence à une analyse comparative des liens entre migration,

Flore Gubert est chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, UMR 225 DIAL), et professeur associée à l'École d'économie de Paris.

¹ Nos propres calculs, à partir des données de l'OCDE décrites dans Dumont et Lemaître (2005). Les chiffres pour l'Europe se réfèrent à l'Europe des quinze (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède).

transferts et développement dans ces pays.² Après une présentation historique succincte des migrations mexicaines et maghrébines ainsi que des facteurs démo-économiques qui les sous-tendent, la discussion qui suit dresse le bilan des travaux analysant les liens entre migration et développement dans ces deux régions. L'approche comparative adoptée permet de mettre en lumière un certain nombre de régularités empiriques, mais également de voir dans quelle mesure l'environnement politique et économique prévalant dans les pays d'origine modifie les liens entre migration et développement.

² L'historien français Pierre Vermeren va même jusqu'à qualifier le Maghreb de « Mexique de l'Union européenne » (Vermeren, 2002).

Le contexte de la migration au Mexique et dans les pays du Maghreb

Si la proximité géographique des États-Unis avec le Mexique et de l'Europe avec les pays du Maghreb est sans conteste un facteur déterminant pour expliquer l'intensité des mouvements de personnes entre ces régions, il est loin d'être le seul. À cette donnée géographique s'ajoutent les liens historiques et culturels que ces régions entretiennent entre elles et qui ont fait du Mexique et des pays du Maghreb de véritables réservoirs de main-d'œuvre dans lesquels Américains et Européens, notamment en France, n'ont pas hésité à venir puiser. L'histoire des migrations entre ces régions montre que, dans le cas mexicain comme dans le cas maghrébin, le nombre de départs a toujours été largement soumis à la conjoncture et aux événements politiques et militaires de leurs voisins. Les conditions économiques prévalant au Mexique et au Maghreb et l'écart de développement qui persiste avec leurs voisins du Nord expliquent quant à eux la forte propension à migrer des ressortissants de ces pays.

La migration internationale mexicaine et maghrébine : perspective historique

Le cas mexicain

Essentiellement dirigée vers les États-Unis, la migration internationale mexicaine remonte à plus d'un siècle et demi, mais elle ne gagne en amplitude qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale. De la fin du XIX^e siècle jusqu'à la crise de 1929, l'afflux de travailleurs mexicains en provenance des États du Nord du Mexique (Zacatecas, Sonora, etc.) vient combler les besoins en main-d'œuvre de l'économie américaine dans le secteur minier et pour la construction de lignes de chemin de fer qui accompagne la conquête de l'Ouest américain.

Brutalement interrompus lors de la Grande Dépression des années 1930, ces mouvements de travailleurs gagnent en importance au cours de la Seconde Guerre mondiale avec le programme Bracero signé en 1942 entre les États-Unis et le Mexique. Élaboré dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre en raison de la participation active des États-Unis dans le conflit mondial, cet accord prévoit

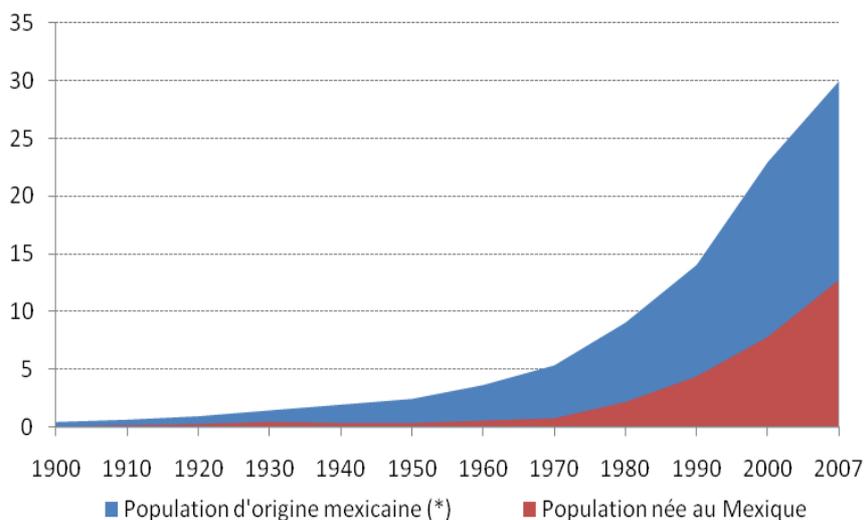
« l'importation » temporaire d'un grand nombre de travailleurs agricoles originaires du Centre-Ouest du Mexique (Jalisco, Guanajuato, Michoacán) pour travailler dans l'agriculture, en Californie notamment. Bien que l'économie mexicaine soit alors en phase de croissance, la migration apparaît à l'époque comme une aubaine en milieu rural où l'offre de travail est largement excédentaire. Encouragés par le gouvernement qui y voit là le moyen de lutter contre le chômage et la pauvreté, 5 millions de travailleurs temporaires mexicains profitent ainsi du programme Bracero pour se rendre aux États-Unis à partir de 1942 et au cours des deux décennies suivantes.

Loin de mettre fin aux départs, la suppression de l'accord en 1964 marque le début d'une longue période caractérisée par l'augmentation progressive du nombre de migrants clandestins. La régularisation de près de 2,3 millions de Mexicains en situation irrégulière par l'*Immigration Reform and Control Act* (IRCA ou loi Simpson-Rodino) en 1986, qui vise à limiter l'immigration clandestine, ne fait quant à elle que susciter de nouveaux flux. Au cours des années 1960 et 1970, le nombre de Mexicains légaux recensés aux États-Unis passe de 430 000 à 680 000, pour atteindre le chiffre de 3 millions dans les années 1980, auquel s'ajoutent 800 000 Mexicains entrés clandestinement (Durand, Massey et Zenteno, 2001). Au milieu des années 1990, le solde migratoire mexicain s'établit à environ - 300 000 personnes par an. Si les États du Centre-Ouest continuent de fournir les plus importants contingents de main-d'œuvre (autour de 40 % des flux durant le dernier quart de siècle), de nouveaux courants en provenance du Centre et du Sud mexicains (États de Puebla, Guerrero, Oaxaca et Veracruz) mais aussi des grandes agglomérations, dont Mexico, se développent progressivement (Papail, 2002).

Parallèlement, l'insertion des migrants dans l'économie nord-américaine change de nature. Essentiellement employés dans l'agriculture jusque dans les années 1970, les migrants investissent peu à peu les branches d'activité des zones urbaines (industrie, services, restauration-hôtellerie, construction), où la demande croissante de main-d'œuvre peu qualifiée ne cesse d'attirer les nouveaux arrivants (Papail, 2004). Côté mexicain, les difficultés économiques qui marquent les années 1980-2000 ne font qu'accroître le nombre de candidats au départ. De la fin des années 1970 au début des crises récurrentes de l'économie mexicaine (crise de la dette en 1982, crise du peso en 1994-1995), la population née au Mexique et recensée aux États-Unis s'accroît considérablement (figure 1). Elle passe de 2,2 millions en 1980 à 8,7 millions en 2000, soit près de 9 % de la population recensée au Mexique (Papail, 2004) (tableau 1). La population d'origine mexicaine, qui inclut les individus nés au Mexique, ainsi que tous les descendants d'immigrés mexicains nés aux États-Unis, passe quant à elle de 8,7 à 20,6 millions au cours de la même période (soit 7,3 % de la population des États-Unis), faisant du Mexique le premier pays d'émigration économique au monde.

Figure 1 – Population d'origine mexicaine résidant aux États-Unis, 1900-2007

(en millions)



Source : Wallace *et al.* (2009). Les données source pour les années 1900 à 1990 sont tirées de Corona Vázquez Rodolfo, *Estimate of population of Mexican origin resident in United States*, El Colegio de la Frontera Norte, 1992. Celles pour 2000 et 2007 sont des estimations faites par le CONAPO (Consejo Nacional de Población), à partir des données de recensement fournies par le Bureau de recensement américain.

(*) Inclut les personnes nées au Mexique, ainsi que tous les descendants (enfants et petits-enfants) nés aux États-Unis d'immigrés mexicains.

Le cas maghrébin

Si la colonisation de l'Algérie en 1830, de la Tunisie en 1881 et du Maroc en 1912 a été à l'origine de mouvements de travailleurs de ces pays vers la France métropolitaine, c'est avec la Première Guerre mondiale que démarre véritablement l'émigration maghrébine en France³.

En effet, les immigrés du Sud de l'Europe n'étant pas suffisants en nombre pour satisfaire ses besoins en main-d'œuvre, la France se tourne vers le Maghreb. Du début à la fin du conflit, près d'un demi-million de Maghrébins seront réquisitionnés, certains pour travailler dans les usines et sur les chantiers, d'autres – la majorité – pour se battre aux côtés des Français.

La reconstruction et la relance économique d'après-guerre nécessitent un nouvel apport de main-d'œuvre étrangère. Les années 1919 à 1924 sont donc marquées par d'importants flux de travailleurs jusqu'à ce que la crise de 1929 et les mesures restrictives prises par

³ Cette section s'inspire largement du chapitre d'Abdellatif Fadlollah intitulé « Les flux migratoires des pays du Sud vers l'Europe occidentale » dans Cagiano de Azevedo, 1994.

le gouvernement français à l'égard de l'immigration les ralentissent fortement et incitent certains migrants à rentrer au pays. Cette inversion des flux migratoires prend fin avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale au cours de laquelle les Maghrébins sont à nouveau massivement mobilisés. D'abord enrôlés comme soldats, ces derniers sont ensuite recrutés comme travailleurs pour aider à la reconstruction d'après-guerre. Du fait de son statut particulier de département français, contrairement au Maroc et à la Tunisie placés sous protectorat, l'Algérie est, des trois pays, celui qui voit partir les plus grands contingents de migrants. En 1954, les Algériens constituent plus de 93 % de la communauté maghrébine en France, contre à peine 5 % pour les Marocains et 2 % pour les Tunisiens (Fadloulah, 1994).

Passées les guerres de libération nationale, les années 1963-1964 marquent un tournant décisif pour l'émigration maghrébine vers l'Europe. À partir de cette date, les départs s'effectuent dans le cadre d'accords bilatéraux entre pays exportateurs et pays importateurs de main-d'œuvre. Entre 1963 et 1971, le Maroc et la Tunisie signent ainsi plusieurs accords avec l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas. L'Algérie reste quant à elle principalement tournée vers la France, avec laquelle elle signe un accord en 1968. L'application de ces accords provoque une recrudescence des départs et la dispersion spatiale des travailleurs maghrébins en Europe. Entre 1962 et 1974, plus de 300 000 travailleurs marocains partent en France, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas. Durant la même période, la Tunisie envoie plus de 150 000 émigrés, essentiellement en France, mais également en Allemagne. Enfin, l'émigration algérienne connaît un certain ralentissement jusqu'en 1968 pour reprendre par la suite. Au total, à la veille de la crise énergétique de 1974, la population maghrébine émigrée en Europe est évaluée à plus de 1,4 million de personnes, soit trois fois plus qu'en 1962 (Fadloulah, 1994).

Le premier choc pétrolier sonne le glas de l'immigration de main-d'œuvre en Europe et va profondément modifier la nature des flux migratoires en provenance du Maghreb. Aux contingents d'hommes seuls venus travailler quelques années dans le cadre d'accords bilatéraux succèdent des familles qui entrent légalement en Europe dans le cadre du regroupement familial, des travailleurs saisonniers recrutés sur contrat et des migrants clandestins. En dépit des restrictions à l'immigration, la population maghrébine en Europe ne cesse donc d'augmenter. En 1985, elle est estimée à près de 2 millions de personnes et à plus de 3 millions actuellement (tableau 1). Concomitamment à cet accroissement, la répartition par sexe et par âge de la communauté maghrébine se modifie progressivement. Celle-ci rajeunit, se féminise et compte de plus en plus d'urbains.

Tableau 1 - Nombre de migrants originaires des pays du Maghreb et du Mexique dans l'OCDE, selon le niveau d'éducation, autour des années 2000

(individus âgés de 15 ans ou plus)

	Éducation primaire	% primaire	Éducation secondaire	% secondaire	Éducation tertiaire	% tertiaire	Éducation inconnue	Total	Taux d'expatriation
Algérie									
OCDE	726 780	55,4	364 751	27,8	215 347	16,4	5 636	1 312 514	4,3
dont EU15(*)	720 821	56,5	354 014	27,8	195 987	15,4	4 320	1 275 142	4,2
Maroc									
OCDE	918 816	61,3	342 224	22,8	207 117	13,8	30 155	1 498 312	5,2
dont EU15(*)	904 967	63,7	313 647	22,1	174 204	12,3	27 500	1 420 318	4,9
Tunisie									
OCDE	237 533	55,5	118 798	27,8	68 190	15,9	3 410	427 931	4,5
dont EU15(*)	233 715	57,2	112 988	27,6	59 770	14,6	2 334	408 807	4,3
Maghreb									
OCDE	1 883 129	58,1	825 773	25,5	490 654	15,1	39 201	3 238 757	4,7
dont EU15(*)	1 859 503	59,9	780 649	25,1	429 961	13,9	34 154	3 104 267	4,5
Mexique									
OCDE	5 900 981	69,9	2 059 223	24,4	474 565	5,6	1 387	8 436 156	8,6
dont Amérique du Nord	5 892 895	70,2	2 048 295	24,4	455 460	5,4	-	8 396 650	8,6

Source : Dumont et Lemaître (2005), calculs de l'auteur.

(*) EU15 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

À partir du milieu des années 1980 et jusqu'à la période actuelle, la diversification des destinations, des types de migrants et des régions d'origine des migrants ne fait que s'amplifier. Le renforcement des restrictions à l'immigration en France conduit les migrants maghrébins, notamment marocains, à privilégier les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie). La migration féminine pour des raisons autres que le regroupement familial gagne en importance, tout comme celle des migrants qualifiés qui viennent chercher en Europe les emplois qui font défaut dans leur pays d'origine⁴. Quant aux clandestins, ils sont toujours plus nombreux à franchir les frontières de l'Europe et à répondre aux besoins persistants de main-d'œuvre non qualifiée.

Ainsi, il existe un parallèle fort entre l'histoire de l'émigration mexicaine et celle de l'émigration maghrébine. Si la demande de travail émanant des pays receveurs paraît déterminante dans les deux cas, d'autres facteurs peuvent expliquer la forte mobilité des populations mexicaines et maghrébines. Parmi ces facteurs figurent l'instabilité macroéconomique et le très fort accroissement, absolu et relatif, de la population d'âge actif qu'ont connus le Mexique et les pays du Maghreb au cours des dernières décennies.

Par-delà l'histoire : les déterminants démographiques et économiques de la migration internationale mexicaine et maghrébine

Bien que le niveau de développement du Mexique, du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie diffère sensiblement⁵, ces quatre pays partagent de nombreuses caractéristiques. Tous ont notamment connu une forte instabilité macroéconomique au cours des dernières décennies, dont atteste l'évolution en dents de scie de leur produit intérieur brut (PIB) par tête (figure 2).

Dans le cas du Mexique, les crises financières de 1982 et 1994 ont provoqué une forte contraction de l'activité économique au cours des années 1980 et des années 1995-2000, après deux décennies, entre 1960 et la fin des années 1970, marquées par une croissance stable et soutenue. La baisse de la demande de

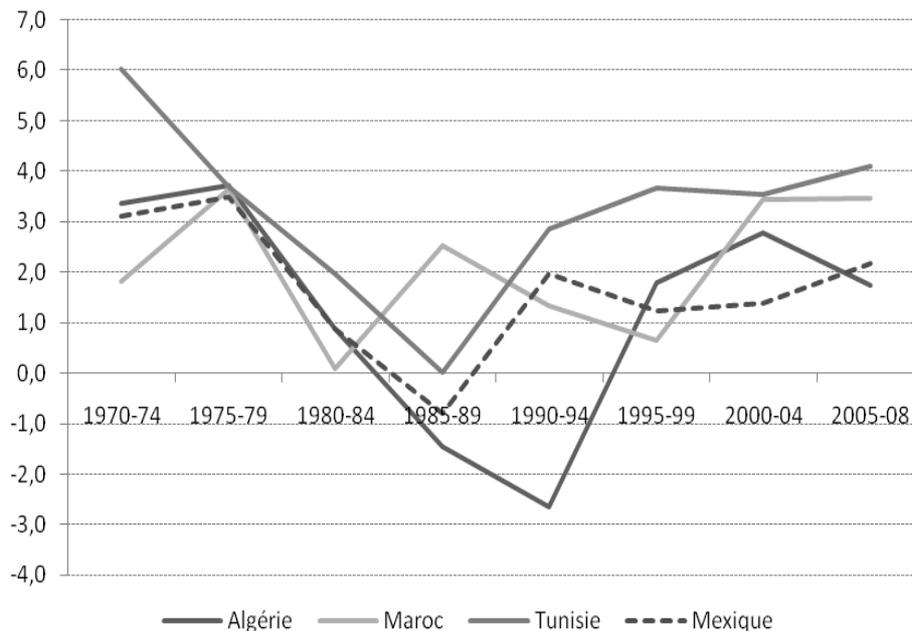
⁴ Les estimations les plus récentes font état d'un taux d'expatriation des qualifiés compris entre 17 % et 19,5 % dans le cas du Maroc, et entre 12,5 % et 21,4 % dans le cas de la Tunisie (Dumont et Lemaître, 2005 ; Docquier et Marfouk, 2005).

⁵ Membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis 1994, le Mexique dispose d'un PIB par habitant de 10 600 dollars (en parité de pouvoir d'achat), qui le classe parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur. Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie disposent respectivement d'un PIB par habitant de 5 249, 7 827 et 8 898 dollars. Le même classement s'observe en termes de développement humain. Selon les dernières estimations du PNUD, l'indicateur de développement humain du Mexique est de 0,854 contre 0,654 pour le Maroc, 0,754 pour l'Algérie et 0,769 pour la Tunisie, une valeur plus faible s'interprétant comme un moindre niveau de développement humain.

travail qui en a résulté, dans un contexte où l'offre de travail était déjà largement excédentaire, a accru l'incitation à migrer vers les États-Unis.

Au Maghreb, la croissance a été relativement vigoureuse jusque dans la deuxième moitié des années 1970 avant de connaître une très forte baisse entre 1982 et 1990 puis de reprendre dans les périodes suivantes. Conséquence de cette instabilité macroéconomique, l'écart de PIB par tête observé entre le Mexique et les États-Unis d'une part, et les pays du Maghreb et l'Europe d'autre part, est resté sensiblement le même sur la période 1980-2005. Il s'est même accru dans le cas du Mexique et de l'Algérie, rendant plus attractive encore l'option migratoire (figure 3).

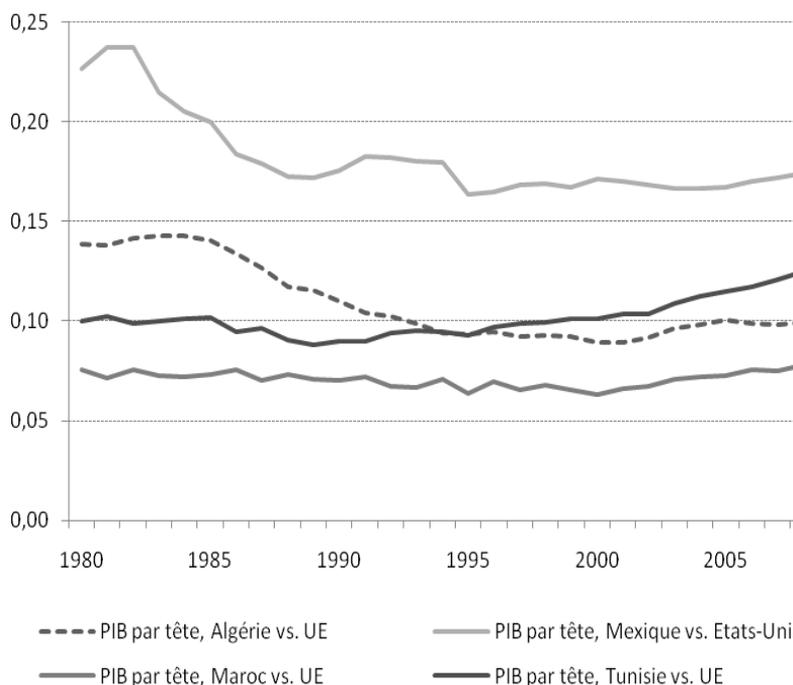
Figure 2 – Taux de croissance annuel moyen du PIB par tête, 1970-2008
(en dollars constants de 2000)



Source : *World Development Indicators* de la Banque mondiale
(databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=12&id=4&CNO=2), consulté le 10 mai 2010).

Figure 3 – PIB par tête des pays du Maghreb et du Mexique en pourcentage de celui de l'Europe et des États-Unis, 1980-2008

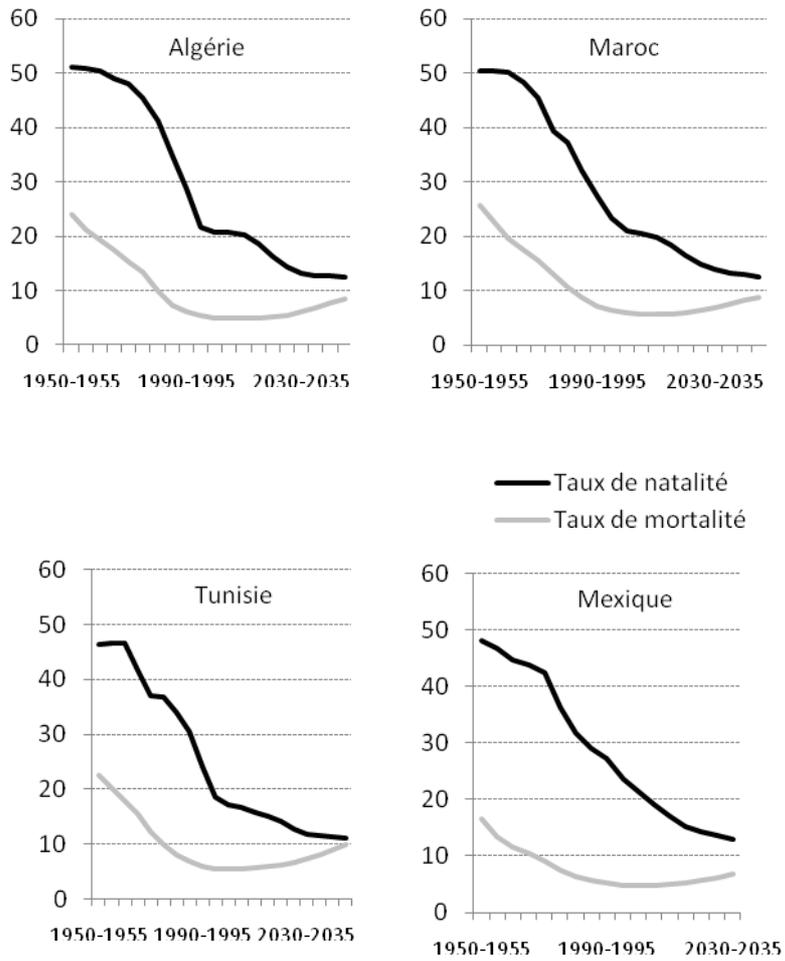
(en parité de pouvoir d'achat, dollars constants de 2005)



Source : *World Development Indicators* de la Banque mondiale, calcul de l'auteur (<databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=12&id=4&CNO=2>, consulté le 10 mai 2010).

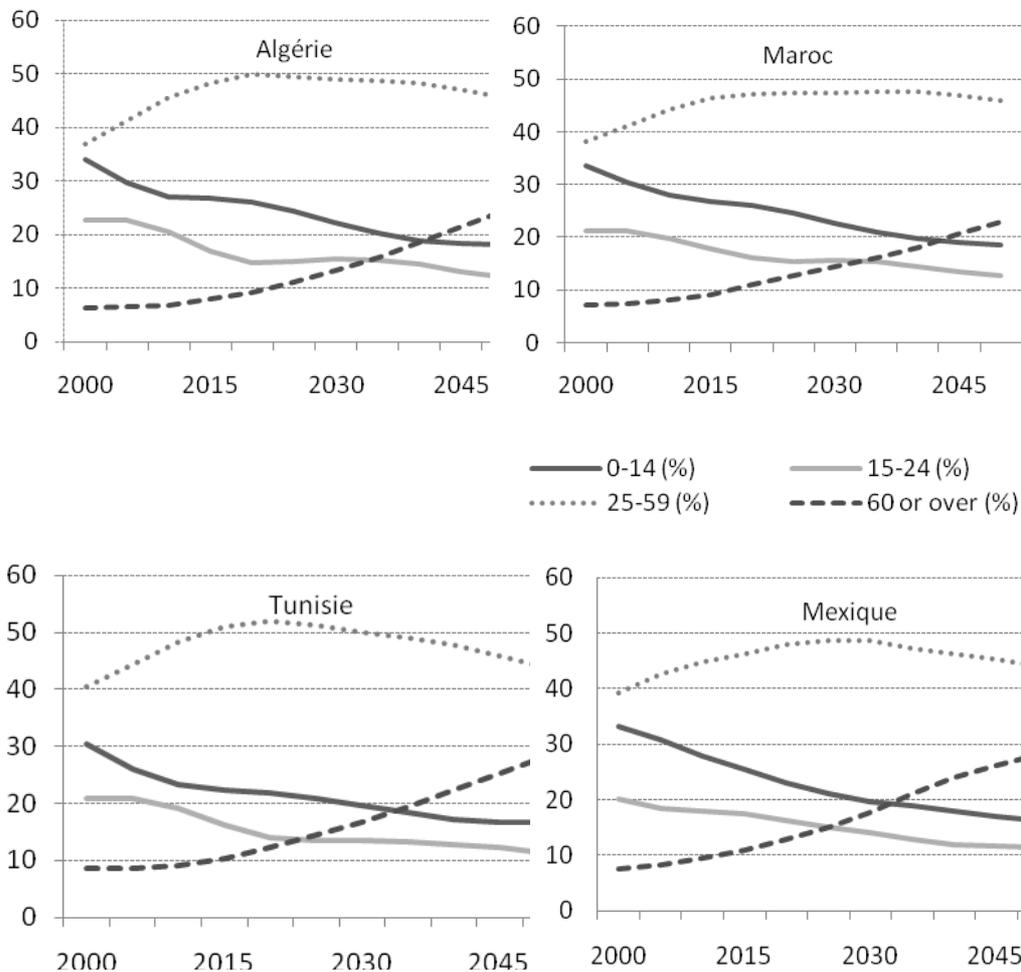
À ce facteur économique s'ajoute un facteur démographique. Le Mexique et les pays du Maghreb ont entamé leur transition démographique dans les années 1950 (figure 4). Depuis lors, leur population s'est considérablement accrue : entre 1960 et aujourd'hui, elle a été multipliée par trois. Cette explosion démographique a eu des répercussions fortes sur la structure par âge de la population (figure 5). Dans la première phase de la transition, marquée par la baisse du taux de mortalité dans un contexte de fécondité élevée (période 1950-1970), la part des enfants âgés de 0 à 14 ans dans la population s'est considérablement accrue. Dans la seconde phase, aujourd'hui en voie d'achèvement, la baisse de la fécondité a provoqué une diminution de la part des très jeunes enfants, puis celle des 5-14 ans, tandis que la part de la population d'âge actif s'est considérablement accrue. L'arrivée sur le marché du travail de cohortes de jeunes actifs chaque année plus massives s'est accompagnée d'une augmentation du chômage et a fortement accru l'incitation à migrer chez les demandeurs d'emploi. La migration en provenance du Mexique et du Maghreb répond donc certes à une demande de travailleurs émanant des États-Unis et de l'Europe, mais constitue dans le même temps une « soupape de sécurité » face à l'incapacité des marchés du travail mexicain et maghrébin à absorber l'afflux considérable de nouveaux travailleurs.

Figure 4 – Évolution des taux de natalité et de mortalité au Maghreb et au Mexique, 1950-2050



Source : Division Population du Département des affaires économiques et sociales du secrétariat des Nations unies, *World Population Prospects: The 2006 Revision* and *World Urbanization Prospects : The 2005 Revision*, <esa.un.org/unpp/index.asp?panel=2>.

Figure 5 – Évolution de la structure par âge de la population, 2000-2010

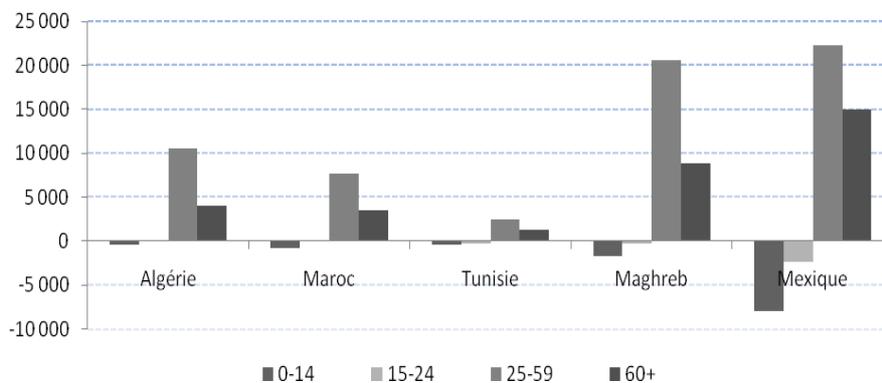


Source : Division Population du Département des affaires économiques et sociales du secrétariat des Nations unies, *World Population Prospects: The 2006 Revision* et *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*, <esa.un.org/unpp/index.asp?panel=2>.

Les tensions observées sur les marchés du travail au Mexique et dans les pays du Maghreb devraient d'ailleurs persister dans les années à venir. Selon les projections de l'Organisation des Nations unies (ONU), la part des individus d'âge actif devrait continuer à croître jusqu'en 2030, si bien que c'est dans ce groupe d'âge que les effectifs de population connaîtront la plus forte augmentation (figure 6).

Figure 6 – Variations attendues de la population du Maghreb et du Mexique selon le groupe d'âge entre 2000 et 2030

(en milliers)



Note : Grandeurs estimées en retenant la variante moyenne des projections des Nations unies.

Source : Division Population du Département des affaires économiques et sociales du secrétariat des Nations unies, *World Population Prospects: The 2006 Revision* et *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*, <esa.un.org/unpp/index.asp?panel=2>.

Impact de la migration et des transferts sur le développement du Mexique et du Maghreb

L'ancienneté et l'intensité des mouvements de personnes du Mexique vers les États-Unis d'une part et des pays du Maghreb vers l'Europe d'autre part ont des retombées importantes pour les économies mexicaine et maghrébine. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les gouvernements de ces pays sont souvent restés peu interventionnistes dans ce domaine, et considèrent parfois la migration comme une exportation à promouvoir plutôt qu'à restreindre.

Les transferts d'argent des migrants sont incontestablement l'une des conséquences les plus visibles de la mobilité des Mexicains et des Maghrébins. Pourtant, en dépit de l'importance des sommes en jeu, la question de leur impact sur le développement du Mexique et du Maghreb est loin d'être consensuelle.

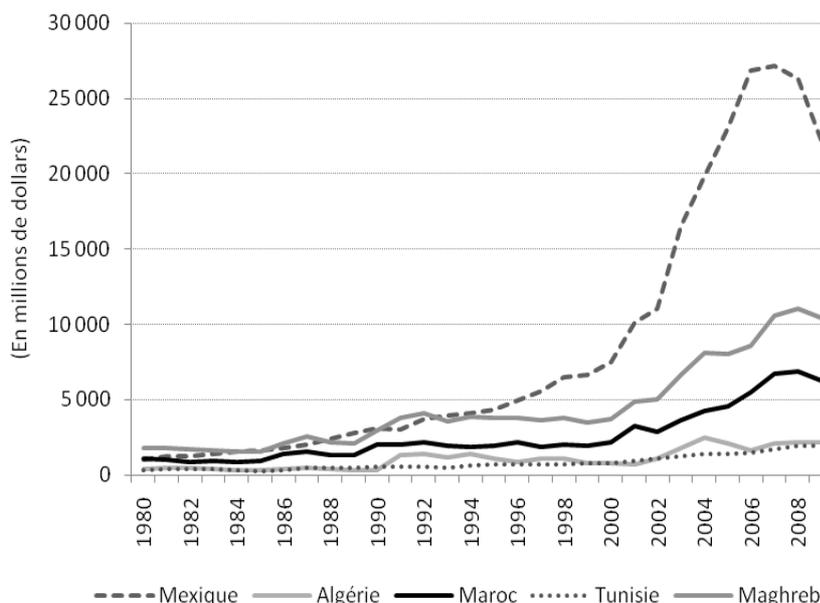
Les transferts issus de la migration mexicaine et maghrébine : aperçu des montants en jeu

À l'instar d'autres pays émetteurs de main-d'œuvre, le Mexique et les pays du Maghreb ont enregistré une progression très forte des transferts au cours des 30 dernières années, que la crise financière mondiale ne semble avoir infléchi que de façon temporaire (figures 7 et 8) : en 30 ans, la valeur de la manne financière associée aux envois de fonds des migrants a été multipliée par 25 dans le cas du Mexique et par plus de six dans le cas des pays du Maghreb.⁶ Cette progression très rapide est d'abord liée à l'augmentation du nombre de migrants mexicains et maghrébins aux États-Unis et en Europe, et à l'intensité des liens que ces derniers entretiennent avec leur pays d'origine. Mais elle tient également à la « formalisation » des canaux

⁶ Ces chiffres ont été estimés à partir des données du Fonds monétaire international (FMI). Le FMI estime chaque année le montant des envois de fonds reçus et envoyés par pays en s'appuyant sur les statistiques de balance des paiements publiées par les banques centrales. Ce montant comprend la rémunération des travailleurs non résidents (travailleurs saisonniers et frontaliers dont la durée de résidence dans le pays d'accueil est de moins d'un an), les envois de fonds des travailleurs migrants résidents ainsi que les transferts des migrants apparaissant dans le compte de capital de la balance des paiements. Il n'inclut toutefois que les transferts empruntant des canaux officiels ou légaux.

empruntés par les transferts pour parvenir jusqu'à leurs destinataires. En effet, alors que dans les années 1980, la plupart des transferts empruntaient des voies informelles et n'apparaissaient pas, ou peu, dans les comptes nationaux, beaucoup transitent aujourd'hui soit par les banques, soit par les systèmes de transferts internationaux type Western Union ou MoneyGram, et sont donc mieux enregistrés⁷.

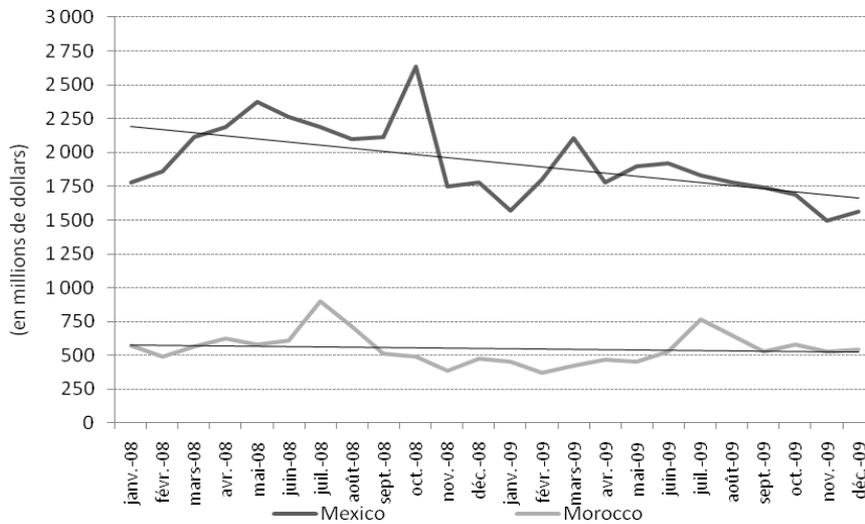
Figure 7 – Transferts migratoires vers le Mexique et les pays du Maghreb, 1980-2009



Source : Banque mondiale, estimations réalisées à partir des statistiques de balances des paiements du FMI, voir [siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-10315015165/RemittancesData_Nov09\(Public\).xls](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-10315015165/RemittancesData_Nov09(Public).xls).

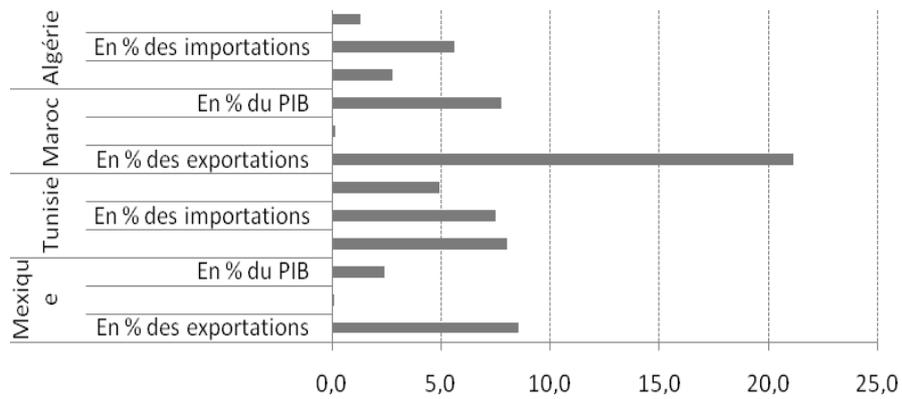
⁷ On parle de voies informelles lorsque l'argent ou les biens envoyés au pays sont par exemple acheminés par les migrants eux-mêmes lors des visites rendues à leur familles ou par des intermédiaires, ou lorsque les transferts se font par simple lettre de change ou de mise à disposition par fax. Dans certains cas, les transferts peuvent aussi consister en des arrangements passés avec des commerçants qui se traduisent directement par des livraisons de produits à la famille.

Figure 8 – Transferts migratoires vers le Mexique et le Maroc
(janvier 2008-décembre 2009)

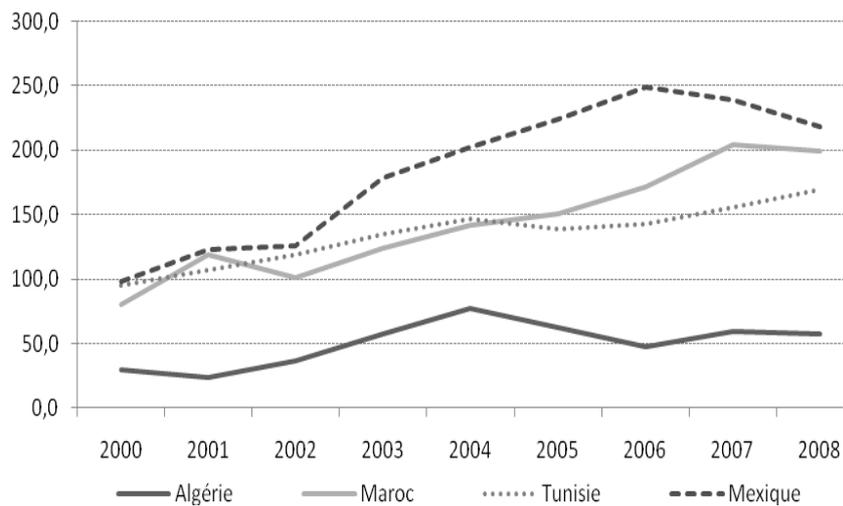


Source : Banque mondiale, estimations réalisées à partir des statistiques de balance des paiements du FMI, voir [siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934110315015165/RemittancesData_Inflows_Apr10\(Public\).xls](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934110315015165/RemittancesData_Inflows_Apr10(Public).xls).

Bien que le montant des transferts reçus annuellement par le Mexique soit beaucoup plus important en valeur absolue que celui reçu par les trois pays du Maghreb réunis, il en est tout autrement lorsqu'il est exprimé en pourcentage du PIB, des importations ou des exportations. Ainsi, en 2008, les transferts représentaient respectivement 4,9 % et 7,8 % du PIB de la Tunisie et du Maroc, contre seulement 2,4 % du PIB du Mexique (figure 9). Rapportés à la population, néanmoins, les transferts à destination du Mexique gardent leur avance. De 100 dollars aux alentours de 2000, les transferts par tête sont passés à 250 dollars en 2006 avant de retomber à 220 dollars (en dollars constants de 2005), alors qu'ils plafonnent à 200, 170 et 58 dollars respectivement au Maroc, en Tunisie et en Algérie (figure 10).

Figure 9 – Importance relative des transferts, 2008


Source : *World Development Indicators*, databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=12&id=4&CNO=2 (consulté à la date du 5 mai 2010), calculs de l'auteur

Figure 10 – Évolution des transferts rapportés à la population
 (en dollars constants de 2005), 2000-2008


Source : *World Development Indicators*, databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=12&id=4&CNO=2 (consulté à la date du 5 mai 2010), calculs de l'auteur

Les retombées des transferts sur le développement du Mexique et du Maghreb : état des connaissances

Pour des raisons tenant essentiellement à un manque de données, la liste des travaux consacrés à l'analyse de la contribution des migrants au développement des économies d'origine et appliqués à l'Algérie et à la Tunisie est extrêmement restreinte. La discussion qui suit se focalise donc sur le Mexique et le Maroc.

Dans l'un et l'autre cas, toute conclusion hâtive sur la question des liens entre transferts et développement paraît extrêmement hasardeuse. S'il existe un relatif consensus sur le rôle des envois de fonds des migrants en tant que filets de protection sociale, il semble que la manne financière qu'ils représentent ne suffise pas à elle seule à créer les conditions d'un réel développement.

Transferts, pauvreté et inégalités

Deux visions s'opposent concernant l'impact macroéconomique des transferts sur la pauvreté et les inégalités. Selon la vision optimiste, la migration s'accompagne nécessairement d'une réduction de la pauvreté et des inégalités puisqu'elle permet de réallouer une partie de la population originaire des régions rurales pauvres vers des régions urbaines plus riches (ou l'étranger). Les envois de fonds des migrants contribuent donc à transférer une partie de la richesse des secondes vers les premières. Selon la vision pessimiste, les ménages pauvres font face à des contraintes de liquidités qui limitent leur participation dans la migration. Les migrants sont donc majoritairement issus des ménages situés dans la partie haute de la distribution des revenus, si bien que la migration est sans effet sur l'incidence de la pauvreté et peut même s'accompagner d'une augmentation des inégalités, au moins à court terme. À plus long terme, il est envisageable que la migration devienne financièrement accessible aux ménages pauvres si la présence de premières vagues de migrants dans les zones de destination contribue à réduire les coûts associés à la migration (coûts de recherche d'emploi ou de logement, etc.). Dans cette perspective, la relation entre migration et inégalités prend la forme d'une « courbe en cloche » : les inégalités augmentent à court terme, lorsque la migration ne concerne qu'une minorité d'individus issus de ménages riches, puis décroissent à mesure que la migration gagne en importance au sein de la population et se diffuse au sein des couches plus pauvres.

Dans les cas du Mexique et du Maroc, les conclusions auxquelles aboutissent les travaux existants sont relativement convergentes : même si les migrants ne sont pas nécessairement les individus les plus pauvres au départ, pour des raisons essentiellement liées aux coûts de la migration, les transferts semblent constituer un instrument assez efficace de lutte contre la

pauvreté et la vulnérabilité, au moins dans les régions à forte tradition migratoire.

Dans une étude récente, Taylor, Mora, Adams et Lopez-Feldman (2005) mobilisent les données d'une enquête nationale réalisée en 2003 auprès de 1 782 ménages ruraux pour mesurer l'impact des transferts sur les inégalités et la pauvreté au Mexique. D'après leurs estimations, une augmentation de 10 % des transferts d'argent envoyés depuis les États-Unis s'accompagnerait d'une diminution de l'incidence de la pauvreté de 0,8 %, alors qu'une même augmentation des transferts d'argent envoyés depuis une autre région du Mexique ne la réduirait que de 0,4 %. En outre, il existerait des disparités fortes entre régions, selon leur degré d'implication dans la migration internationale. Dans la région du Centre-Ouest (Michoacán, Jalisco, Guanajuato et Zacatecas essentiellement), une augmentation de 10 % des transferts internationaux s'accompagnerait d'une diminution de l'incidence de la pauvreté de 1,7 %, tandis qu'elle n'aurait aucun impact dans les régions Sud et Sud-Ouest.

Dans une contribution plus récente portant sur l'ensemble de l'Amérique latine, Acosta, Calderon, Fajnzylber et Lopez (2007) montrent toutefois que l'impact estimé des transferts sur la pauvreté et les inégalités varie fortement selon la méthode retenue pour imputer le revenu hors transferts des ménages bénéficiaires. Lorsque ce revenu contrefactuel est imputé de manière rigoureuse (et non naïvement, par simple soustraction des transferts au revenu total des ménages bénéficiaires comme le font Taylor *et al.*), l'impact estimé des transferts sur la réduction de la pauvreté est moindre que celui obtenu par la méthode « naïve ». Dans le cas du Mexique en particulier, les résultats du scénario contrefactuel élaboré vont même jusqu'à suggérer que la migration et les transferts sont un facteur d'accroissement de la pauvreté et des inégalités.

Concernant le Maroc, une étude menée par Teto à partir de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages réalisée en 1998-1999 estime à 1,17 million le nombre de personnes qui se retrouveraient en situation de pauvreté si les envois de fonds des travailleurs marocains à l'étranger venaient à s'interrompre (soit 22 % du nombre estimé de pauvres en 1998, Teto, 2001). L'incidence de la pauvreté à l'échelle du pays passerait donc de 19 % à 23,2 %. Fondé sur une méthode d'imputation là encore « naïve », ce résultat est à considérer avec une certaine prudence. Néanmoins, comme pour le Mexique, il fait peu de doutes que la migration et les transferts réduisent la pauvreté dans les régions marocaines traditionnellement pourvoyeuses de migrants vers l'Europe, où le pourcentage de familles receveuses de transferts est élevé (région du Rif, plaines du Souss, contreforts sud du Haut-Atlas).

Sur la question des inégalités, un travail récent de McKenzie et Rapoport appliqué au cas du Mexique montre que la migration internationale tend à accroître les inégalités à court terme, mais

qu'elle tend à les réduire à plus long terme à mesure que les départs s'intensifient et que les coûts et les risques qui leur sont associés diminuent (McKenzie et Rapoport, 2007). Il n'existe malheureusement pas d'étude similaire appliquée au cas des pays du Maghreb. Néanmoins, à partir d'un travail d'enquête réalisé dans le Sud du Maroc, Hein de Haas montre que la migration et les transferts favorisent la mobilité sociale des individus de basses castes (notamment des haratin et 'abid) et qu'ils bouleversent de ce fait les hiérarchies héritées de la société traditionnelle marocaine.

Transferts, éducation et santé

Plusieurs études se sont attachées à étudier l'impact des transferts sur le capital humain des familles récipiendaires⁸. Dans l'ensemble, cette littérature conclut à un impact positif des transferts sur la santé et l'éducation, mais la robustesse de ce résultat est parfois mise en doute du fait d'un rapport de causalité double entre migration, transferts et capital humain, de la présence de biais dans les estimations, etc.⁹ Au plan théorique, les liens entre migration, transferts et éducation sont d'ailleurs ambigus. D'un côté, les transferts peuvent lever la contrainte de liquidités des familles et leur permettre de scolariser davantage leurs enfants. De l'autre, le départ en migration d'un parent peut contribuer à perturber l'environnement familial d'un enfant et nuire à son apprentissage. Il peut également contraindre l'enfant à se substituer à l'adulte et à effectuer par exemple diverses tâches qui le contraignent à quitter l'école plus tôt qu'il ne l'aurait fait en l'absence de migration. La migration peut enfin modifier les rendements attendus de l'éducation et, par voie de conséquence, accroître (ou diminuer) l'incitation à investir en capital humain¹⁰.

Dans le cas du Mexique, deux travaux empiriques récents sur les liens entre migration et éducation aboutissent à des conclusions un peu différentes. Le premier conclut à un rôle positif de la migration sur l'éducation, et ce notamment chez les filles dont les mères sont peu instruites. Plus précisément, les filles âgées de 10 à 15 ans vivant dans un ménage comptant au moins un migrant aux États-Unis et dont la mère aurait reçu moins de trois années d'instruction bénéficieraient de près d'une année de scolarisation supplémentaire, tandis qu'aucun gain significatif ne serait observé chez les garçons (Hanson et Woodruff, 2003). La seconde étude retrouve peu ou prou ce résultat mais conclut à un impact globalement négatif de la migration sur le niveau d'éducation des filles âgées de 16 à 18 ans et

⁸ On appelle capital humain les compétences, les expériences et les savoirs qui déterminent l'aptitude d'un individu à travailler. Le capital humain peut s'acquérir par l'éducation et s'entretenir par l'attention portée à la santé.

⁹ Voir McKenzie et Sasin (2007) pour une discussion approfondie des problèmes méthodologiques posés par l'évaluation des retombées de la migration et des transferts sur le capital humain.

¹⁰ La forte demande d'infirmières sur le marché mondial du travail a par exemple fortement incité les jeunes filles à suivre des études d'infirmière dans les pays de forte émigration comme les Philippines.

des garçons âgés de 12 à 18 ans. Les garçons qui vivent dans un ménage migrant ont en effet une probabilité plus forte d'être eux-mêmes migrants et les filles une probabilité plus forte de s'occuper des travaux domestiques que ceux vivant dans un ménage sans migrant (McKenzie et Rapoport, 2006).

Les travaux empiriques appliqués aux pays du Maghreb sont quant à eux peu nombreux, mais suggèrent un impact positif de la migration internationale sur le niveau d'éducation au Maroc. La migration contribuerait ainsi à y réduire les écarts de scolarisation observés entre hommes et femmes (De Haas, 2007).

En matière de santé enfin, McKenzie et Hildebrandt (2005) montrent qu'à travers la capacité accrue des familles récipiendaires de transferts à prendre en charge les dépenses de santé d'une part, et les normes d'hygiène et pratiques de soin véhiculées par les migrants d'autre part, migration et transferts contribuent à réduire la mortalité infantile en milieu rural mexicain. Le rôle des migrants comme vecteurs de transmission de nouvelles normes est également souligné par Fargues dans les contextes marocain et turc (Fargues, 2006). À partir de données longitudinales, l'auteur fait le constat d'une corrélation négative entre le taux de natalité et les transferts dans ces deux pays, contrairement à l'Égypte où cette corrélation est positive. Selon lui, ce résultat est pour partie lié à l'adoption par les migrants marocains et turcs des normes matrimoniales des pays européens dans lesquels ils résident (mariage tardif, taux de fécondité faible, etc.) et à la transmission de ces normes à leurs familles d'origine lors de leurs allées et venues. Le phénomène inverse s'observe dans le cas de l'Égypte dans la mesure où les migrants originaires de ce pays se dirigent essentiellement vers les pays du Golfe caractérisés par une fécondité très élevée.

Transferts, investissements productifs et création de richesses

Faute de données fiables et harmonisées sur plusieurs variables d'intérêt (dont les transferts) et en raison des difficultés méthodologiques inhérentes à l'estimation des modèles de croissance, l'existence d'un lien de causalité entre les transferts et la croissance économique des pays récipiendaires n'a jamais été établie de façon très convaincante. À défaut, plusieurs auteurs ont cherché à identifier les canaux de transmission à travers lesquels la migration et les transferts pourraient être favorables ou, au contraire, préjudiciables à la croissance des économies de départ en examinant notamment, à partir d'analyses microéconomiques, l'impact des envois de fonds des migrants sur l'investissement, l'offre de travail ou encore l'innovation.

S'agissant du Mexique et du Maroc, le passage en revue de ces travaux fait apparaître un bilan en demi-teinte. Dans l'un et l'autre cas, les retombées des transferts sur l'investissement paraissent limitées, notamment en milieu rural où la migration et les flux financiers qu'elle génère s'accompagnent parfois d'un déclin, voire

d'un abandon de l'activité agricole (pour des illustrations marocaines, voir De Haas et De Mas, 1997 et Faÿ, 2006). Ce constat ne s'applique toutefois ni toujours également, ni en tout temps, ni en tout lieu. Dans certaines régions rurales du Maroc par exemple, les transferts ont permis le développement d'une agriculture moderne irriguée, un processus d'intensification de l'agriculture ou encore la substitution progressive d'une agriculture de rente à une agriculture de subsistance (Bencherifa, 1991, cité dans De Haas et De Mas, 1997). Cette forte différenciation spatiale des retombées de la migration, qui s'observe également au Mexique, montre toute l'importance du contexte local et en particulier de l'environnement physique, économique et/ou institutionnel dans lesquels intervient la migration. Des conditions climatiques particulièrement défavorables ou des infrastructures routières défectueuses peuvent ainsi figurer parmi les facteurs qui incitent les paysans à se détourner de l'agriculture et qui ne favorisent pas le réinvestissement des transferts migratoires localement. Comme le mentionne De Haas (2007), la dimension temporelle est également importante dans la question des liens entre migration, transferts et développement rural, la migration pouvant provoquer une contraction de la production agricole dans un premier temps (via le départ d'hommes actifs) et contribuer à l'accroître dans un second temps (via les transferts des migrants).

En dépit des disparités observées, une étude réalisée à partir des données d'une enquête nationale menée auprès d'un échantillon de ménages ruraux mexicains en 2003 conclut à un impact globalement positif de la migration et des transferts sur le revenu des familles récipiendaires et la productivité de la terre (Taylor et López-Feldman, 2003). Ce dernier résultat suggère qu'en levant les contraintes de liquidités des ménages ruraux, les transferts permettent une intensification des pratiques agricoles et un accroissement des rendements.

D'autres retombées positives de la migration et des transferts sur l'investissement et la création de richesses sont également perceptibles au moment du retour des migrants dans leurs pays d'origine. Dans le cas de la Tunisie par exemple, Mesnard (2001) révèle que 26 % des travailleurs tunisiens rentrés définitivement dans leur pays au cours de la période 1974-1986 ont été en mesure de créer une entreprise à leur retour, grâce à l'épargne accumulée pendant leur séjour en migration. S'agissant du Mexique, une enquête sur la réinsertion des migrants réalisée dans le Centre-Ouest du pays (États de Jalisco, Guanajuato et Zacatecas) montre que les transferts migratoires ont autorisé une fraction importante des salariés et des travailleurs familiaux sans rémunération à changer de statut d'occupation à l'issue de leur cycle migratoire, en devenant chefs de micro-entreprise ou travailleurs indépendants. Environ 6 % du montant global des transferts auraient ainsi été investis dans la création de nouvelles activités, notamment commerciales. En moyenne, pour 100 migrants revenant s'installer dans les villes du Centre-Ouest, 30

emplois auraient été créés, dont 20 sont rémunérés et 10 correspondent à du travail familial non rémunéré (Papail, 2002).

Au Mexique toujours, une étude réalisée à partir des données d'une enquête auprès de 6 000 petits entrepreneurs ou indépendants urbains montre que parmi les personnes interrogées, celles qui sont originaires de régions fortement impliquées dans la migration internationale (et donc potentiellement bien connectées à des réseaux de migrants à l'étranger) enregistrent des niveaux d'investissement et de profit plus élevés que les autres (Woodruff et Zenteno, 2001). Ils confirment ce faisant un résultat déjà mis en avant par Massey et Parrado (1998).

Finalement, quelques travaux mentionnent l'effet désincitatif potentiel des envois de fonds des migrants sur l'offre de travail de ceux qu'ils laissent derrière eux. En effet, en accédant, via les transferts, à une source de revenus substantielle et stable, les familles peuvent être conduites à réduire leur participation au marché du travail ou le nombre d'heures travaillées (voir, dans le cas mexicain, Hanson 2005 et Airola 2008).

Entre le micro et le macro : transferts et communautés villageoises

À l'échelle plus large des communautés villageoises, les envois de fonds ont aussi le potentiel d'augmenter les revenus des ménages ne comptant pas de migrants. Par un effet multiplicateur, chaque centime envoyé par un migrant peut générer deux ou trois centimes supplémentaires de revenu dans les communautés d'origine dès lors que les biens ou services dont l'achat est rendu possible par les transferts sont fournis par d'autres personnes dans l'économie locale.

À partir de données d'enquête mexicaines, Taylor (1995) construit un modèle d'équilibre général à l'échelle d'une économie villageoise pour quantifier les effets directs et indirects des transferts. Il trouve un effet multiplicateur de 1,6, suggérant par là que 1 million de dollars de transferts injecté dans l'économie villageoise provoquerait une augmentation du PIB local de 1,6 million de dollars. Durand, Parrado et Massey (1996) se livrent à un exercice un peu similaire et estiment à 6,5 milliards de dollars le supplément de production qui résulterait de l'injection de 2 milliards de dollars de transferts dans l'économie mexicaine. Selon leurs estimations, l'effet multiplicateur serait particulièrement fort dans le secteur manufacturier et celui des services.

Les associations villageoises de migrants (AVM) dans les pays d'accueil contribuent également à améliorer les conditions de vie de ceux qui restent, en intervenant activement dans le montage et le financement de projets de développement à destination des villages d'origine.

Dans le Centre-Ouest du Mexique, par exemple, les associations de migrants (clubs) initient et financent de multiples projets

couvrant tous les aspects de la vie sociale de leurs communautés d'origine et contribuent ainsi à pallier l'insuffisance d'infrastructures locales (Papail, 2003 ; Faret, 2006). L'activité de ces collectifs de migrants à l'étranger a d'ailleurs été encouragée par la mise en place d'incitations financières par les autorités mexicaines, à travers notamment le programme « deux pour un », développé dans l'État de Zacatecas puis repris à l'échelle nationale sous la forme du programme « trois pour un » (*tres por uno*) : pour un dollar investi par les migrants à l'étranger dans une activité qui bénéficie au développement local, la municipalité, le gouvernement de l'État et le gouvernement fédéral investissent également un dollar chacun.

Une telle dynamique associative s'observe également dans le cas marocain.¹¹ L'organisation non gouvernementale (ONG) Migrations et Développement en est une illustration. Créée en 1986 par des migrants marocains en France, cette association mène des actions de développement dans les villages de l'Atlas et l'Anti-Atlas dont sont originaires ses membres. Ses actions ont essentiellement porté sur les infrastructures (électrification des villages, retenues collinaires et irrigation, écoles et dispensaires, adduction d'eau potable, etc.) mais se tournent aujourd'hui vers des activités productives (promotion de l'huile d'argan). Au-delà de la fourniture de biens publics locaux, les réseaux d'associations ont souvent des retombées de nature plus politique. Dans certains cas, ils contribuent en effet à bousculer les institutions décisionnelles locales qui peuvent être dominées par des élites ou des partis politiques peu bienveillants. Ils peuvent favoriser ainsi les projets susceptibles de bénéficier aux plus démunis. Dans d'autres cas, les élites politiques des villages dont sont originaires les migrants peuvent à la fois être tentées de s'accaparer la « rente migratoire » et être incitées à utiliser les transferts et projets communautaires des migrants à des fins électorales et non à des fins de développement local. Ce phénomène de « capture de la rente » par les élites (*elite capture*) a notamment été décrit par certains travaux portant sur le Mexique (voir notamment Allen, 2008).

¹¹ Voir notamment Lacroix (2005) pour une analyse des projets de développement des migrants d'une région du Sud marocain et de leurs conséquences sociales et politiques pour les villages d'origine.

Conclusion

À l'instar des autres régions à forte émigration, le Mexique et les pays du Maghreb reçoivent des flux de transferts qui sont chaque année plus importants en volume. Mais les retombées de cette manne financière sur le développement sont ambiguës et paraissent fortement dépendantes de variables liées aux caractéristiques de la migration, à la situation prévalant dans les régions récipiendaires et à la capacité de réponse de l'État. Ce constat n'est pas spécifique aux pays étudiés. Il suggère que la migration et les transferts peuvent tout au mieux accompagner le processus de développement et, *a contrario*, qu'ils ne peuvent en aucun cas en être le seul moteur.

Au-delà des retombées financières de la migration, un élément tout à fait remarquable et peut-être plus spécifique au Mexique et aux pays du Maghreb a trait aux relations sociales transnationales qu'entretiennent les réseaux associatifs de migrants aux États-Unis ou en Europe avec leurs communautés ou villages d'origine. Le programme *tres por uno* mexicain en constitue une parfaite illustration. En faisant intervenir l'État, les associations de migrants et les communautés d'origine, ce programme a conduit au rapprochement de lieux et de contextes disparates non seulement sur le plan géographique mais également du point de vue social, économique et politique. En tissant ce réseau transnational, il a permis aux communautés d'origine de s'approprier le savoir produit par l'expérience migratoire et aux migrants de conserver un accès aux connaissances locales. Les premiers et les seconds ont ainsi pu réfléchir ensemble et de manière concertée à ce qui pourrait engendrer une « dynamique transnationale de développement économique » (Iskander, 2005).

Références

Acosta, P., C. Calderon *et al.* (2007), "What is the Impact of International Remittances on Poverty and Inequality in Latin America", *World Development*, 36(1), p. 89-114

Airola, J. (2008), "Labor Supply in Response to Remittance Income: The Case of Mexico", *Journal of Developing Areas*, n° 41, p. 69-78.

Allen, J. E. (2008), "The Political Economy of Remittances: Institutions and Investment, Patronage and Public Goods", draft for the Annual Meeting of the International Studies Association, San Francisco, Mars.

Bencherifa, A. (1991), « Migration internationale et changement agricole : extensification, agriculture sentimentale ou intensification ? » in *Le Maroc et l'Allemagne : Actes de la première rencontre universitaire*, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.

Cagiano de Azevedo, R. (coord.) (1994), *Migration et coopération au développement*, Études démographiques n°28, Éditions du Conseil de l'Europe.

Fadlollah, A. (1994), « Les flux migratoires des pays du Sud vers l'Europe occidentale », chap. 2 in Cagiano de Azevedo R. (coord.), *Migration et coopération au développement*, Études démographiques n°28, Éditions du Conseil de l'Europe.

De Haas, H. (2001), *Migration and Agricultural Transformations in the Oases of Morocco and Tunisia*, Utrecht, KNAG.

De Haas, H. (2006), "Migration, Remittances and Regional Development in Southern Morocco", *Geoforum*, vol. 37, n° 4, juillet, p. 565-580.

De Haas, H. (2007), "The Impact of International Migration on Social and Economic Development in Moroccan Sending Regions: a Review of the Empirical Literature", *International Migration Institute Working Paper*, n° 3, université d'Oxford.

De Haas, H. et P. De Mas (1997), « Retombées écologiques et humaines de la migration dans l'agriculture marginale des oasis et montagnes marocaines. L'émigration maghrébine vers l'Europe : espace et investissement », *Cahiers du CEMMM*, n° 5, Oujda, université Mohammed I^{er}, p. 47-74.

Dumont, J-C. et G. Lemaître (2005), "Counting Immigrants and Expatriates in OECD Countries: A New Perspective", *DELSA/ELSA/WD/SEM(2005)4*, Paris, OCDE.

Docquier, F. et A. Marfouk (2005), "International Migration by Educational Attainment (1990-2000), Release 1.1.", in C. Ozden et M. Schiff (dir.), *International Migration, Remittances and Development*, New York, Palgrave McMillan.

Durand, J., D. S. Massey et R. M. Zenteno (2001), "Mexican Immigration to the United States: Continuities and Changes", *Latin American Research Review*, vol. 36, n° 1, p. 107-127.

Durand, J., D. S. Massey et E. A. Parrado (1996), "Migradollars and Development: A Reconsideration of the Mexican Case", *International Migration Review*, vol. 30, n° 2, p. 423-444.

Fargues, P. (2006), "The Demographic Benefit of International Migration: Hypothesis and Application to the Middle Eastern and North African Contexts", *World Bank Policy Research Working Paper 4050*, Washington, DC, Banque mondiale.

Faret, L. (2006), « Dynamiques transnationales et développement au Mexique : les enjeux de la migration internationale », *Hérodote*, n° 123, quatrième trimestre 2006.

Faÿ, G. (2006), « Émigration sans développement au Maroc », communication au séminaire sur « Las movilidades geográficas de la población en el Mediterráneo occidental » coorganisé par l'université de Grenade et l'Institut statistique d'Andalousie, 26-28 octobre (disponible sur [www.redamed.com/docs/Fa %ff_seminario_movilidades_Granada.pdf](http://www.redamed.com/docs/Fa_ff_seminario_movilidades_Granada.pdf)).

Hanson, G. H. (2005), "Emigration, Remittances, and Labor Force Participation in Mexico", Mimeo, University of California, San Diego/National Bureau of Economic Research.

Hanson, G. H. et C. Woodruff (2003), "Emigration and Educational Attainment in Mexico", Mimeo, University of California, San Diego.

Iskander, N. (2005), « Pratique sociale et projet productif : l'expérience Tres por Uno (trois pour un) au Zacatecas, Mexique », chapitre 14 in OCDE, *Migration, transferts et développement*, p. 265-282.

Lacroix, T. (2005), *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*, Paris, Presses de Sciences Po.

Massey, D. S. et Parrado, E. (1998), "International Migration and Business Formation in Mexico", *Social Science Quarterly*, vol. 79, n° 1, p.1-20.

McKenzie, D. (2005), "Beyond Remittances: the Effects of Migration on Mexican Households", in C. Ozden et M. Schiff (dir.), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, New York, Palgrave McMillan, chapitre IV, p. 123-47.

McKenzie, D. et H. Rapoport (2006), "Can Migration Reduce Educational Attainment? Evidence From Mexico", *World Bank Policy*

Research Working Paper Series 3952, Washington, DC, Banque mondiale.

McKenzie, D. et H. Rapoport, (2007), "Network Effects and the Dynamics of Migration and Inequality: Theory and Evidence from Mexico", *Journal of development Economics*, vol. 84, n° 1, p. 1-24

McKenzie, D. et M. Sasin (2007), "Migration, Remittances, Poverty and Human Capital: Conceptual and Empirical Challenges", *World Bank Policy Research Working Paper Series 4272*, Washington, DC, Banque mondiale.

Mesnard, A. (2004), "Temporary Migration and Self-Employment: Evidence From Tunisia", *Brussels Economic Review*, vol. 47, n° 1.

Papail, J. (2002), « Migrations internationales, transferts monétaires et investissements dans les milieux urbains du Centre-Ouest mexicain », *Autrepart*, n° 23, p. 89-105.

Papail, J. (2004), « Mexique : l'impact de la migration internationale sur l'économie », *Hémisphères*, n° 23, janvier.

Taylor, J. E. (1995), *Micro Economy-Wide Models for Migration and Policy Analysis: An Application to Rural Mexico*, Paris, Centre de développement de l'OCDE.

Taylor, J. E. et G. Dyer (2009), "Migration and the Sending Economy: a Disaggregated Rural Economy-Wide Analysis", *Journal of Development Studies*, vol. 45, n° 6, p. 966-989.

Taylor, J. E. et A. López-Feldman (2007), "Does Migration Make Rural Households More Productive? Evidence from Mexico", *ESA Working Paper*, n° 07-10, Rome, FAO, mars.

Taylor, J. E. et Mora, J. *et al.* (2005), "Remittances, Inequality and Poverty: Evidence from Rural Mexico", Department of Agriculture and Resource Economics, University of California, Davis, *Working Paper n° 05-003*.

Teto A. (2001), « Contribution des transferts à la solidarité sociale/familiale et à la consolidation des filets de sécurité et de protection : le Maroc », *ERF Working Paper Series*, n° 0114.

Vermeren, P. (2002), « Les Marocains rêvent d'Europe », *Le Monde diplomatique*, juin.

Wallace, S. P. et Leite, P. *et al.* (2009), "Migration and Health: The Children of Mexican Immigrants in the U.S.", UCLA Center for Health Policy Research, octobre (disponible en ligne sur www.healthpolicy.ucla.edu/pubs/files/Ingles.pdf).

Woodruff, C. et R. Zenteno (2007), "Migration Networks and Micro-Enterprises in Mexico", *Journal of Development Economics*, vol. 82, n° 2, p. 509-528.